

» A lire demain

MORGES Vingt-cinq ans déjà que Julien Perrot, alors gamin à Aubonne, a lancé le journal *La Salamandre*, une revue sur la nature à portée de mains et de pieds. Aujourd'hui, ce passionné des sciences naturelles dirige une petite PME diffusant CD, miniguides, sans compter un festival qui se tiendra le week-end prochain à Beausobre. Rencontre avec un personnage qui a fait de l'écologie de proximité sa spécialité. **M. S.**

INFOS EXPRESS

Trois candidats pour un fauteuil de syndic

NYON Pas de surprise de dernière minute à l'heure légale du dépôt des listes, hier, pour l'élection à la syndication de Nyon. Le 30 novembre, les citoyens auront donc à choisir entre trois municipaux candidats: Daniel Rossellat, patron de Paléo, qui se présente sur la liste «Pour Nyon, un développement raisonnable», avec le soutien des Verts; Fabienne Freymond Cantone, économiste et députée, avec le soutien des socialistes; Claude Dupertuis, actuellement vice-syndic, retraité, avec le soutien du Parti ouvrier et populaire (POP). **M. S.**

Deux Genevois pour un siège à Borex

ÉLECTION Suite au départ du syndic Yves Gallay, deux candidats visent le siège vacant à la Municipalité



de Borex: **Christophe Huybrechts, 38 ans**, banquier à Genève, habite le village depuis 2001.

Il s'est impliqué dans la société de développement. C'est un passionné de sports. Et



Ludovic Patry, 44 ans, cadre dans une société de gestion immobilière à Genève, qui habite

Borex depuis un an, amateur de balade et de ski. Ces deux pères de famille sont originaires de Genève et souhaitent s'engager pour la collectivité et faire évoluer la qualité de vie de leur commune. **Y. M.**

Plan général d'affectation approuvé

YENS Le Conseil a approuvé lundi le Plan général d'affectation (PGA) et son règlement (RPGA), qui tient compte des dernières réponses faites aux opposants. Le PGA permet de réunir en un seul document le plan d'origine et les ajouts successifs qui ont modifié le périmètre des zones du village depuis son adoption en 1980. Sa mise à l'enquête avait suscité l'an dernier 23 oppositions, dont 3 n'ont à ce jour pas encore été retirées. **P. M.**

Pourtant dans le rouge, la piscine ne coulera pas Bassins

DÉBAT

Depuis trois ans, l'infrastructure bachenarde présente des comptes négatifs. Une situation due à des amortissements importants en prévision de l'arrivée de bassins concurrents dans la région.

GILLES BIÉLER

L'histoire débute par une porte fermée. Un huis clos voté lundi soir par le Conseil de Bassins afin de débattre librement et «sans pression médiatique» de la situation financière de la piscine communale. Dans un rapport distribué aux élus le mois dernier, le conseiller et représentant de l'organe délibérant au conseil d'administration de la piscine, Cédric Aguet, se montrait en effet inquiet, la société anonyme (propriété à 80% de la commune et à 20% de la Clinique de Genolier) présentant systématiquement des résultats négatifs en fin d'exercice. Principaux responsables: des amortissements jugés «infondés» par le rapporteur.

Autant d'éléments qui avaient motivé les conseillers à demander une séance d'information en présence de tous les acteurs impliqués dans le fonctionnement de la piscine. Public et médias n'auront toutefois passé que quelques minutes aux places réservées aux observateurs. Quant



CRAINTES La piscine de Bassins suscite bien des inquiétudes au sein de la population. Une séance d'information a permis, lundi, de rassurer les conseillers. **BASSINS, LE 14 AOÛT 2007**

aux conseillers présents, vu le huis clos prononcé, ils étaient hier tenus au secret des délibérations. De quoi craindre le pire...

336 000 francs de déficit

Au téléphone, le syndic Didier Lohri se montre pourtant aussi clair que rassurant. «Il n'y a franchement pas matière à s'alarmer. Nous adoptons une politique financière agressive et proactive afin de nous prémunir

contre une baisse de fréquentation inéluctable une fois réalisés les projets de piscines à Chéserez et à Gland.» En clair, la société profite de procéder à de gros amortissements maintenant, histoire de pouvoir les diminuer lorsque les conditions ne seront plus aussi favorables.

Reste le déficit. Cumulé, il se chiffre pour 2006 et 2007 à près de 336 000 francs. «Le Conseil communal nous avait accordé

pour réaliser la piscine un crédit de 4,1 millions de francs que nous n'avons pas intégralement dépensé, explique le syndic. Il a ensuite entièrement été racheté par la société anonyme et le solde permet en fait d'éponger ces déficits.» Contrairement à ce que bien des Bachenards craignent, le contribuable ne paie donc plus pour sa piscine. Pour l'instant... «Il n'y a pas de raison que ça change! Lorsque le solde



«Nous profitons d'amortir beaucoup maintenant, en prévision de la construction prochaine de bassins concurrents»

DIDIER LOHRI,
SYNDIC DE BASSINS

ne suffira plus à éponger la dette, nous réduirons simplement nos amortissements afin d'équilibrer les comptes...»

Autant d'explications qui ont semblé-t-il rassurer les conseillers. «Cette discussion était importante, lâche, anonymement, l'un des élus. Au-delà de tout aspect partisan, il n'y a en fait pas vraiment de problème. A nous, cependant, de rester attentifs!» ■

Yens déclassé du vignoble pour gagner des habitants

CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil a approuvé lundi soir le plan de quartier de la Boironne, qui rend possible la construction de quelque 40 logements.

Yens va voir son nombre d'habitants prendre l'ascenseur. Le Conseil a en effet accepté à l'unanimité moins une abstention le Plan partiel d'affectation (PPA) de La Boironne, qui entraîne un remaniement parcellaire. Quelque 45 000 m² en zone viticole et agricole deviennent constructibles, avec un potentiel d'accueil estimé à 150 personnes, répartis en 40 maisons individuelles ou groupées. Les parcelles se situent dans le prolongement direct du village. Notons que le PPA garantit une proportion d'espaces

verts, une desserte cohérente et la création d'une promenade publique le long du chemin Chanta-Merloz, «en tenant compte des qualités paysagères du site».

«La commune va se développer. On a la capacité d'accueillir de nouveaux habitants, des enfants notamment, sans devoir construire d'infrastructures supplémentaires», s'est réjoui le syndic Jean-Pierre Bourdon, avant de rassurer un élu quant à l'esthétique des futurs logements.

Maîtriser le trafic

Lundi, la question de la sécurité routière et du trafic a quelque peu focalisé l'attention. Un tronçon faisant la jonction entre les quartiers de Sus-Vellaz et de Chanta-Merloz et une route de desserte intérieure au futur

quartier doivent en effet être construits. «Nous nous sommes engagés à y limiter la vitesse à 30 km/h», a rassuré le syndic. «La route de la Boironne ne desservira que les nouvelles zones. Elle ne sera nullement une route de transit.»

Encore des oppositions

Le PPA doit encore être légalisé auprès du Service du développement territorial. Ensuite de quoi, les éventuels opposants ont 20 jours pour faire recours. Rappelons que la mise à l'enquête de l'an dernier avait suscité douze oppositions, dont trois n'ont à ce jour pas encore été retirées. Emplacement d'une déchetterie, accroissement incontrôlé de la population, et nuisances pour l'environnement sont autant de craintes auxquelles la Municipalité a répondu en



La future zone constructible est située à La Boironne, actuellement en zone viticole et agricole. Elle accueillera environ 40 habitations.

détail dans le préavis. «Je ne me fais pas de souci. On a beaucoup travaillé pour rassurer les gens», assure Jean-Pierre Bour-

don. Si tout se déroule au mieux, la construction des routes pourrait commencer au printemps 2009. **PIERRE MASSON**

Deux femmes au parcours très différent briguent la Municipalité de Saint-George

ÉLECTION

Native du village, la présidente d'Ecologie libérale, Isabelle Chevalley, et Anne-Gaëlle Bovon Abbet, nouvelle habitante, sont candidates.

Les déclarations parfois tonitruantes de la présidente du groupement Ecologie libérale sont connues du grand public. En outre, Isabelle Chevalley, 36 ans, est députée au Grand Conseil vaudois au sein de l'Alliance de droite. Elle a donc des arguments à faire valoir. «Je pense pouvoir être utile à ma



Anne-Gaëlle Bovon Abbet a été sollicitée par la Municipalité.

commune en jouant l'interface avec le canton, et le dicastère des routes m'intéresse.» Née au vil-



Isabelle Chevalley a la notoriété mais un agenda très rempli.

lage, elle n'aurait pas présenté sa candidature tant que sa maman était boursière communale.

Anne-Gaëlle Bovon Abbet n'a pas la même notoriété, mais du temps. Mariée, 37 ans, elle vient de la région parisienne. Elle a un diplôme de management et se spécialise dans la communication. «Nous habitons ici depuis trois ans. Je me suis sentie très bien accueillie.»

A tel point qu'elle a été sollicitée par la Municipalité, qui parvienne sa candidature. «Si je suis élue municipale, nous pourrions travailler dans une voie commune. Et le fait de ne pas être du village, d'amener un regard neuf, peut être un atout.» **Y. M.**

Elu tacitement à Gingins

MUNICIPALITÉ
Pierre-Alain Frossard remplacera Jean-Denis Arnold à l'exécutif.

Le futur municipal de Gingins a été élu tacitement puisqu'il n'y avait pas d'autre candidat à cette élection complémentaire. Ayant siégé au Conseil durant la précédente législature, Pierre-Alain Frossard connaît déjà le fonctionnement politique de la commune. Cet ingénieur ETS de 47 ans, père de trois enfants, réside à Gingins depuis 1964. Il a donc vu évoluer son village. Il amènera ses compétences à la collectivité. **Y. M.**